

3e Forum R&D ELN

Soumis par Philippe Ocirk
14-02-2007
Dernière mise à jour : 07-06-2007

L'association de dirigeants d'entreprises Entreprendre en Lorraine-Nord a organisé le 8 février 2007 son troisième forum R&D à Mécanica (Thionville), lequel était cette année consacré à la protection des innovations par la propriété industrielle.

L'« avantage concurrentiel de votre entreprise passe

par la « protection de l'innovation »

Dans une économie de libre concurrence et mondialisée, les droits de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) permettent aux entreprises de protéger et défendre leurs innovations. Grâce à la propriété industrielle, les entreprises peuvent conserver un avantage compétitif sur leurs marchés et garantir un retour sur investissements.

Le Forum débutera par un exposé présentant les droits de Propriété Industrielle (P.I.), et plus particulièrement le brevet d'invention : Comment déposer? Que peut-on breveter? Quels coûts? Qu'est-ce que la contrefaçon?

Cette présentation sera suivie d'une table ronde avec des chefs d'entreprises ayant une expérience de la P.I. et le Délégué Régional de OSEO (ANVAR).

A l'issue de ce Forum vous sera remis un document présentant quelques règles pratiques.

J'ai pu apporter ma contribution, en tant que représentant de l'Office Freylinger, Conseils en Propriété Industrielle, et membre d'ELN, par une courte présentation sur les outils de la protection des innovations techniques.

J'ai également remis un modèle de contrat de secret, permettant aux entreprises de mettre en application une des premières recommandations de l'exposé: intégrer le caractère secret et le protéger, avant un dépôt de brevet.

La présentation powerpoint et le modèle de contrat de secret peuvent être téléchargés ici:

- présentation ppt protection de l'innovation (brevet-secret)
- modèle d'accord de secret

(téléchargement suspendu - me demander ces documents par email)